

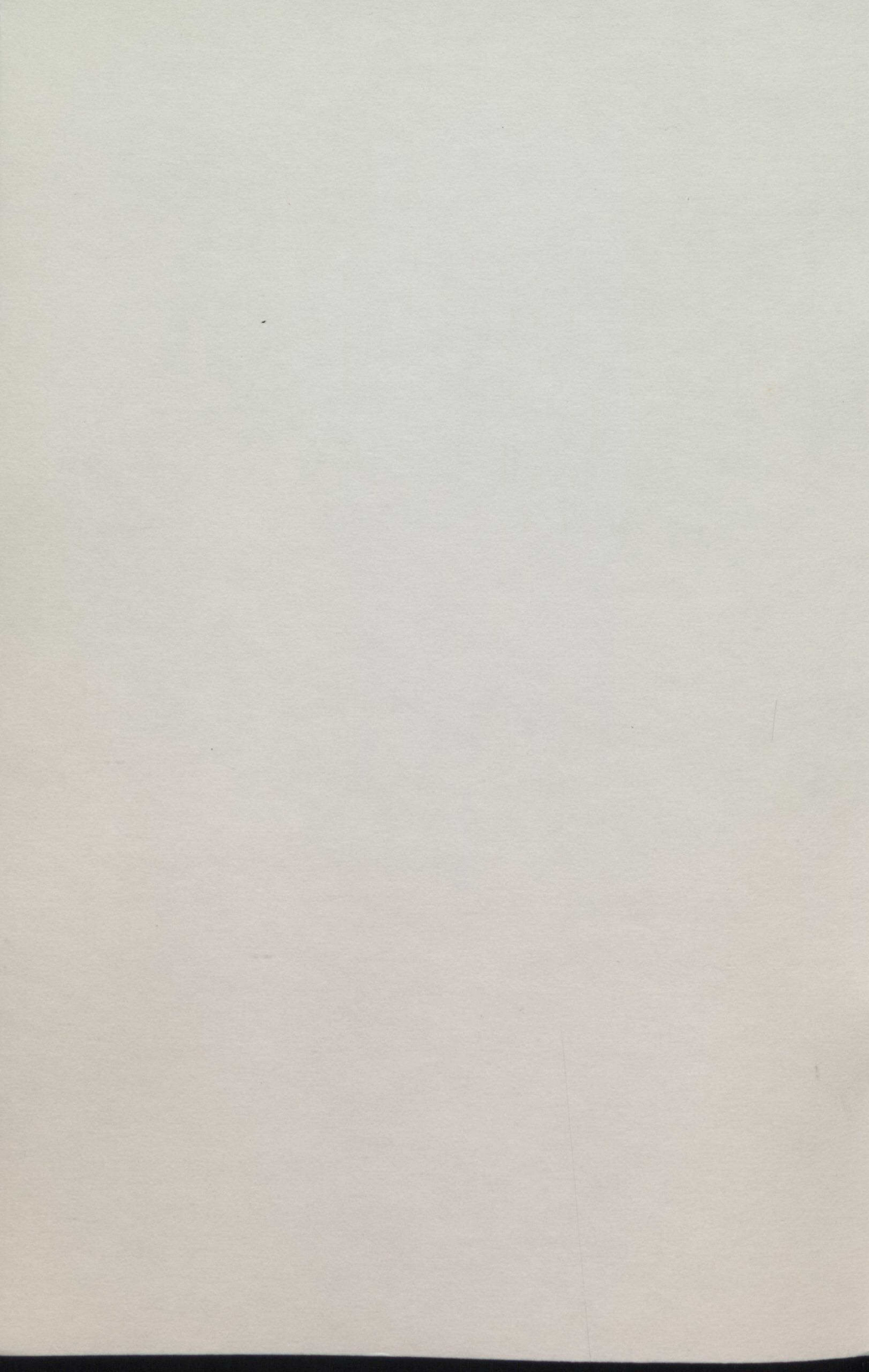
CAL
EA9
S11f
1984

DOCS

Canada

Condition physique et Sport amateur

DOCUMENTS
No 11



LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Condition physique et Sport amateur

*Texte rédigé par Condition physique
et Sport amateur Canada,
ministère de la Santé nationale
et du Bien-être social, Ottawa*

43-271-849,

Publié en vertu de l'autorisation
de l'honorable Jean Chrétien,
secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
gouvernement du Canada, 1984

Produit par la Section des publications,
ministère des Affaires extérieures
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G2

Première édition, 1979
Édition révisée, 1984

On peut reproduire cette brochure en toute liberté, qu'il s'agisse du texte intégral ou d'extraits (prière d'indiquer la date de parution). Les brochures appartenant à la collection *Documents* peuvent s'obtenir auprès des ambassades, hauts-commissariats ou consulats du Canada. Dans les pays où le Canada ne jouit d'aucune représentation diplomatique, prière de s'adresser à la Section des publications (adresse ci-dessus).

Introduction

La *Loi sur la santé et le sport amateur* a été adoptée en 1961 afin de favoriser et de promouvoir la santé et le sport amateur au Canada. Elle prévoyait la création de la Direction de la santé et du sport amateur (devenue Condition physique et Sport amateur Canada) au sein du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, ainsi que la formation d'un conseil consultatif national chargé d'étudier les domaines de la santé et du sport amateur et de conseiller le ministre sur les questions connexes à l'amélioration de ces domaines.

Dans son rapport de 1969, le Comité d'étude sur le sport au Canada recommanda que le gouvernement subventionne davantage le sport et les loisirs sportifs. Il déclara en outre qu'étant donné son importance dans la vie canadienne, le sport méritait un appui général. Les documents d'orientation qui suivirent ce rapport mirent, pour leur part, l'accent sur la nécessité d'accroître la participation dans les sports de compétition afin d'y atteindre une qualité supérieure.

La Direction de la condition physique et du sport amateur fut donc remaniée en fonction de ces nouvelles orientations et de la décision du gouvernement fédéral d'accentuer son rôle de chef de file dans le domaine des sports. À cette occasion, deux nouvelles entités, Sport Canada et Récréation Canada, furent créées pour faire face à des responsabilités croissantes. La première devait axer ses efforts sur l'amélioration du niveau des performances dans les sports de compétition à l'échelle nationale et internationale; la seconde (devenue, depuis, Condition physique Canada) devait inciter les Canadiens à s'adonner davantage aux activités sportives en général.

Ce changement de cap entraîna aussi la mise sur pied de quatre organismes auxiliaires. Le Centre national du sport et de la récréation met locaux et services administratifs à la disposition des associations nationales de loisirs et de sports. Hockey Canada est chargé d'organiser et de diriger les équipes nationales de hockey, de coordonner leur participation aux compétitions internationales et de favoriser la pratique du hockey. L'Association canadienne des entraîneurs a pour mandat d'améliorer les méthodes d'entraînement dans tous les sports et d'offrir aux entraîneurs des programmes et des services à tous les niveaux. Enfin, Sport Participation Canada, mieux connu sous le nom de PARTICIPaction, est un organisme privé sans but lucratif dont l'objectif est de favoriser la pratique des sports et des loisirs sportifs afin d'améliorer la condition physique des Canadiens.

Ce tournant important fut également marqué par le lancement de plusieurs projets nationaux dans le cadre du Programme de la condition physique et du sport amateur. C'est ainsi qu'on institua les Jeux du Canada, manifestation nationale multidisciplinaire qui, depuis 1967, a lieu tous les deux ans, l'hiver et l'été alternativement; qu'on lança dans les écoles le programme Jeunesse en forme Canada; et que l'on commença à offrir de l'aide financière aux athlètes étudiants. Destiné à l'origine à favoriser la préparation aux Jeux olympiques de 1976 à Montréal (Québec), le Plan des Jeux assure une aide particulière, dans les disciplines olympiques, aux athlètes canadiens de calibre international. Enfin, les Jeux d'hiver de l'Arctique ont été conçus comme une manifestation sociale et culturelle autant que sportive pour les habitants du Grand Nord canadien.

En 1973, la Direction fut promue au rang de Direction générale et placée sous l'autorité de son propre sous-ministre adjoint. De plus, en raison de son ouverture sur le mode de vie en général, son programme a été transféré au côté « santé » du Ministère.

C'est, d'autre part, en 1976 qu'on nomma le premier ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur.

Outre les Jeux olympiques d'été de 1976, le Canada a accueilli, respectivement en 1978 et 1983, les Jeux du Commonwealth et ceux de la FISU, qui se sont tous deux déroulés à Edmonton (Alberta). De plus, Calgary (Alberta) s'est vu accorder les Jeux olympiques d'hiver de 1988.

Par ailleurs, le gouvernement du Canada décida, en 1980, d'appuyer l'appel lancé par le président des États-Unis en faveur du boycottage des Jeux olympiques de Moscou. L'Association olympique canadienne accepta par vote la recommandation du gouvernement et, à titre d'invitée officielle de Moscou, fit part de sa décision aux organismes nationaux de sport et aux athlètes canadiens.

En 1981, 82 municipalités canadiennes ont pris part à l'enquête « Condition physique Canada ». Cette enquête, financée par Condition physique Canada, est la plus exhaustive jamais menée au monde sur la condition physique et le mode de vie.

En 1982, Condition physique et Sport amateur organisa la première Conférence nationale sur la condition physique du troisième âge afin de créer une instance où l'on pourrait discuter efficacement des besoins et des préoccupations des Canadiens âgés concernant la bonne forme, l'activité physique et des habitudes de vie saines. L'année suivante, Condition physique Canada lança la Semaine nationale de l'activité physique, durant laquelle on exhorta tous les Canadiens à s'adonner à une forme ou une autre d'activité ou de conditionnement physique, non pas pendant une semaine seulement, mais tout le long d'une vie saine.

Condition physique et Sport amateur

Le programme de Condition physique et Sport amateur est l'instrument privilégié qu'utilise le gouvernement fédéral pour favoriser l'amélioration de la condition physique des Canadiens et l'accroissement de leur activité, à l'échelle nationale et internationale, dans le sport amateur.

Ainsi, ce programme vise, d'un part, à permettre aux Canadiens d'obtenir le plus de succès possible dans les sports de compétition et, d'autre part, à contribuer à la bonne forme et au bien-être de tous les Canadiens les incitant le plus possible à s'adonner aux sports ou à une activité physique.

À Ottawa, quatre directions générales sont chargées de l'exécution du programme: deux d'entre elles, Condition physique Canada et Sport Canada sont responsables de son administration, alors que les deux autres Promotion et Communications ainsi que Gestion et services de la planification financière assurent la prestation de services. En outre, Halifax, Montréal, Winnipeg et Vancouver comptent chacune un petit bureau régional qui s'occupe principalement de fournir des renseignements et de l'aide au public et de collaborer aux manifestations sportives nationales, tels les Jeux du Canada tenues dans la région qu'il dessert.

Condition physique Canada

Condition physique Canada a pour mission d'encourager et d'inciter les Canadiens à s'adonner en plus grand nombre à une activité pouvant contribuer à améliorer leur condition physique. Ses objectifs sont les suivants :

- motiver davantage tous les Canadiens à s'adonner à une activité physique pouvant contribuer à améliorer leur forme;
- favoriser la disponibilité et l'accessibilité des programmes axés sur une plus grande participation;
- améliorer le climat physique, social et économique de manière à promouvoir et à augmenter la participation.

Condition physique Canada accorde son aide financière aux organismes et aux projets d'envergure nationale dont les objectifs sont conformes à sa mission. On peut obtenir une subvention à l'une ou l'autre des fins suivantes :

- favoriser le développement, à l'échelle nationale, de programmes, de normes et de leadership;

- faciliter les communications pouvant mener à l'élaboration de plans nationaux;
- donner une chance égale à tous les Canadiens de participer;
- mener des recherches et diffuser l'information fondée sur les résultats obtenus;
- encourager l'innovation par la présentation de projets pilotes ou de projets de démonstration.

Condition physique Canada produit et distribue de nombreuses publications qui répondent directement aux besoins du public. On y traite, entre autres, du conditionnement physique pour les gens âgés, les cols bleus et les femmes enceintes. Chaque année, 700 000 documents sont distribués.

Sport Canada

Sport Canada concentre ses efforts sur la poursuite de l'excellence dans les sports de compétition. Son mandat est le suivant :

- jouer un rôle directeur, orienter les politiques et fournir une aide financière en vue du développement du sport canadien au niveau national et international;
- favoriser le plus grand succès possible du Canada dans le sport international.

Sport Canada a quatre objectifs principaux :

- coordonner et promouvoir, de concert avec les organismes nationaux reconnus, le développement du sport de haute performance au Canada;
- soutenir le développement du sport au Canada dans les domaines qui exigent une coordination à l'échelle nationale;
- assurer une direction administrative et technique, orienter les politiques et fournir des services de consultation et un soutien financier afin que les organismes puissent remplir efficacement leur rôle de principaux agents de l'excellence et du développement coordonné du sport au Canada;
- élaborer les politiques du gouvernement fédéral sur le sport.

Sur le plan financier, Sport Canada verse des contributions destinées à supporter :

- les frais liés à l'administration et aux projets des organisations nationales du sport amateur afin de soutenir la promotion et le développement du sport amateur au Canada;
- les frais des services que le Centre national du sport et de la récréation fournit à des organisations sportives résidentes et non-résidentes;

- les frais de scolarité, de subsistance et d'entraînement des athlètes amateurs exceptionnels;
- le financement fourni aux groupes organisateurs de manifestations multisports, régionales, nationales et internationales, et les dépenses d'investissement et de fonctionnement des jeux dont le Canada est l'hôte.

Sport Canada concentre son activité dans les secteurs suivants :

Le sport de haute performance : Ce domaine englobe les activités destinées à permettre aux athlètes canadiens d'obtenir les meilleurs résultats possibles dans les compétitions internationales. Sport Canada aide les associations nationales dans des domaines tels que la planification et l'évaluation des programmes des équipes nationales, les méthodes et les camps d'entraînement, les compétitions nationales et internationales, les sciences du sport, la médecine sportive et les activités des missions envoyées aux jeux internationaux. Certains projets, comme celui prévoyant la création de centres d'entraînement sportif dans certaines universités canadiennes, sont conçus pour aider le Canada à atteindre ses objectifs sportifs de la façon la plus économique possible.

La gestion des associations sportives : Sport Canada aide financièrement les associations nationales dans leur développement organisationnel, le perfectionnement de leur personnel et les fonctions administratives centralisées. Le personnel de Sport Canada est en liaison constante avec les associations nationales afin d'assurer l'exécution des fonctions opérationnelles et de la planification, et le développement des ressources humaines.

Planification et évaluation : Sport Canada entreprend aussi des activités dans les domaines de la planification, de l'évaluation ainsi que de liaison, des lignes de conduite et des études particulières du ministère et des organismes centraux.

Les Jeux du Canada : Les Jeux d'été et d'hiver du Canada ont comme objectifs supplémentaires d'encourager l'implantation d'installations sportives nouvelles et revalorisées; de fournir à de jeunes athlètes qui ne sont pas de calibre international l'occasion de participer, dans le contexte d'un festival sportif, à des compétitions nationales; et de favoriser l'amitié et la compréhension mutuelle entre les participants.

Les jeux internationaux : Le Canada continue d'accueillir non seulement les principales manifestations multidisciplinaires, mais aussi une grande

diversité de championnats mondiaux unidisciplinaires et d'épreuves de qualification internationales.

L'aide aux athlètes : Par l'intermédiaire du Programme d'aide aux athlètes, Condition physique et Sport amateur accorde son soutien financier aux athlètes canadiens classés parmi les 16 meilleurs au monde, ainsi qu'à ceux qui manifestent des aptitudes suffisantes pour se hisser à l'un des 16 premiers rangs.

« *Mieux que jamais* » : Dans le cadre de la stratégie globale de l'administration fédérale concernant les Jeux olympiques d'hiver à Calgary en 1988, Sport Canada a initié le programme « Mieux que jamais » dans le but d'offrir un financement spécial aux disciplines olympiques d'hiver du Canada et de former la meilleure équipe canadienne de tous les temps en prévision des Jeux d'hiver en 1988.

Autres programmes de Condition physique et Sport amateur

Le Programme pour les femmes vise à améliorer la situation de la femme dans les domaines de la condition physique et du sport au Canada.

Grâce à son Programme pour les personnes handicapées, Condition physique et Sport amateur cherche à promouvoir la participation de ce groupe de Canadiens, tant aux activités reliées au conditionnement physique qu'à la poursuite de l'excellence dans le domaine de la compétition.

Sport Action se compose de deux caravanes itinérantes qui servent à promouvoir le sport et le conditionnement physique. On les utilise dans des expositions, des foires, des écoles et des centres communautaires, et on invite les gens des régions visitées à participer à des activités sportives.

Établi en 1970 avec le concours de l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique et la récréation, le programme Jeunesse en forme Canada permet de mesurer la rapidité, la force, l'agilité et la résistance des garçons et filles âgés de 6 à 17 ans. Quelque 12 millions de jeunes Canadiens ont participé au programme depuis ses débuts.



LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01007123 4



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada